

par un bref laudatif du Saint-Siège, le 5 août 1891, "Attendu, dit le décret, que les évêques des diocèses où sont établies les Soeurs ont rendu un excellent témoignage sur leur discipline et observance régulière et sur les fruits nombreux produits par l'Institut". Par un deuxième décret, donné à Rome, au Secrétariat de la Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers, le 19 juin 1898, Sa Sainteté a approuvé et confirmé l'Institut comme Congrégation à voeux simples, remettant à plus tard l'approbation des Constitutions.

L'Institut compte environ trois cents religieuses.

Voici la liste des maisons actuellement existantes au Canada :

Maison Provinciale à Beauce Jonction où le noviciat a été érigé canoniquement en juillet 1911. Dans cette même localité, les religieuses dirigent l'Académie Mont Jeanne d'Arc et les écoles de la paroisse.

*Autres maisons :*

Ste Martine de Courcelles, Comté de Frontenac ; St-Pamphile, Comté de l'Islet ; Québec, Ecole St-François d'Assise.

A Québec, Domaine Lairret, Chemin de Charlesbourg, la Communauté a ouvert un hôpital en 1914. Les malades y reçoivent tous les soins donnés dans les autres hôpitaux ; il y a en plus un service de maternité légitime et d'hydrothérapie.

Toutes ces fondations n'ont qu'un but : l'exercice de la charité sous toutes les formes.